**Sécheresse et irrigation : redéfinir de justes usages de l’eau !**

 A l’occasion de la visite de la réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin (Loiret) par la secrétaire d’Etat Emmanuelle WARGON, des chiffres très inquiétants quant à l’état de la Loire ont été donnés par l’Agence Française pour la Biodiversité (AFB) :

* **Le débit de la Loire est au plus bas :** au niveau d’Orléans, alors que le débit minimal en année normale est de 75 mètres cubes par seconde (m3/s), il n’est plus actuellement que de 30 m3/s et il serait même passé sous les 20 m3/s sans le soutien d’étiage apporté par les barrages de Villerest et de Naussac.  Rappelons que 20 m3/s est un débit critique qui entraînerait la fermeture de réacteurs nucléaires…
* **215 millions de mètres cubes prélevés annuellement par l’irrigation en Centre-Val de Loire !** 82 % des prélèvements sont pour les centrales nucléaires, dont 70 % sont restitués. Hors énergie, les prélèvements se répartissent entre l’irrigation (45 %), l’eau potable (32 %), les canaux (19 %) et l’industrie (4 %). Mais sur les 3 mois d’étiage, les prélèvements pour l’irrigation représentent 75 % ! La consommation annuelle pour l’irrigation atteint 215 millions de m3, soit deux fois le volume du réservoir de Villerest (106 millions de m3), ce qui fait de notre région la 2ème région la plus consommatrice après la Nouvelle-Aquitaine.

**Ces données alarmantes doivent interroger les pratiques des irrigants au regard de la pression qu'ils exercent sur le milieu.** Parce qu’il n’y a pas d’agriculture sans eau, le monde agricole doit s’engager pour mieux partager la ressource et dans une recherche d’efficacité et de sobriété. Alors que 9 agriculteurs sur 10 n’ont pas recours à l’irrigation dans notre région, nous estimons que bénéficier de l’eau constitue un atout – pour ne pas dire un privilège. Parce qu’elle est un bien commun et devant la situation de pénurie et de dégradation de sa qualité, son usage devrait s’assortir de devoirs partagés et de règles d’usages plus exigeantes. Ainsi, nous considérons que l’irrigation devrait être réservée prioritairement aux cultures destinées à l’alimentation humaine et, pour protéger sa qualité, à celles qui n’utilisent pas d’intrants chimiques et de pesticides.

**Dans ce contexte, le fait que le gouvernement souhaite désormais faciliter le développement de retenues d’eau pour l’irrigation via une proposition de loi n’est vraiment pas rassurant.** Les retenues donnent un sentiment erroné d’abondance de la ressource et accentuent les déséquilibres au lieu de les résoudre. De plus, ces retenues captent l’eau pendant les périodes hivernales, au moment même où les nappes phréatiques peuvent se reconstituer. On ne crée pas de la ressource en eau, on la préempte sur l’aval. Une étude publiée en août 2017 dans le *Journal of Hydrology*, analysant les sécheresses survenues en Espagne, montrait que les bassins versants comportant le plus de barrages connaissent aussi plus de sécheresses en aval, mais aussi que les épisodes secs les plus sévères et les plus longs avaient lieu sur ces mêmes bassins dotés de nombreuses retenues.

**Les millions d’euros d’argent public investis pour la construction de ces retenues ne bénéficient qu’à un nombre restreint d’agriculteurs, pendant que d’autres vont voir leur activité disparaître après plusieurs années difficiles.** Cela ne signifie pas que l’irrigation est à bannir, mais son développement ne peut se faire qu’au dépend d’autres usages. Il faut donc mettre les bouchées doubles pour développer une agroécologie qui tout à la fois participe à l’atténuation du dérèglement climatique et constitue la voie de l’adaptation à ces changements déjà prégnants.

**L’eau est un bien commun, protégeons-la et ouvrons sérieusement le débat pour redéfinir de justes usages.**

***Les élu-e-s du groupe écologiste au Conseil régional Centre-Val de Loire***